

----- Message transféré -----

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Saumeray aux lieux-dits Les Pâtures, le Moulin de l'Aulne, les Rollands

Date : Wed, 11 Oct 2023 20:42:15 +0200 (CEST)

De : > benjamin.grudet (par Internet)

Répondre à :

Pour : ddt-consultations-publiques@eure-et-loir.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Ayant des attaches familiales à Saumeray, nous nous permettons de vous adresser ces quelques réflexions sur le projet cité en référence de ce mail et pour lequel vous sollicitez notre avis.

Nous sommes tout à fait en accord avec ce projet sans réserve de notre part et pensons même que ce type de projet doit être encouragé et favorisé partout où il est possible d'en implanter et notamment dans cette ancienne carrière.

En effet, ce projet ne consomme pas de surface de terre classifiée « agricole » et à vocation de production. De plus, le terrain, très caillouteux, possède une végétation très pauvre, qui se couvre spontanément de saules dont le développement à terme finira par étouffer la faune et la flore présente. Ainsi, par la réalisation de ce projet, NEOEN permettra l'entretien du site et donc la préservation et le maintien d'un milieu ouvert pour la faune et la flore.

Le projet de NEOEN nous paraît tout à fait dimensionné et prévu pour concilier à la fois l'environnement (par une étude d'impact très poussée d'un cabinet indépendant) et le développement d'une énergie propre, décarbonée dont nous aurons tant besoin dans les prochaines années.

De plus, les interrogations que l'on pourrait avoir sur la gestion des crues liées à l'existence de ce bassin nous paraissent sans fondement du fait de l'installation des panneaux sur pilotis et l'absence de remblais qui n'entraîne donc aucune conséquence sur le pouvoir tampon du bassin. De plus la continuité de l'eau n'est pas entravée puisque les couloirs d'entrée et de sortie de l'eau seront laissés en l'état. De ce fait ce projet ne porte aucune conséquence sur les crues qu'il pourrait y avoir à Saumeray situé en aval.

Enfin, les photos montages réalisées prouvent l'absence de nuisance visuelle contrairement aux différents projets d'éoliennes montés dans les environs. Il n'y a de surcroit aucun impact sonore.

Comme vous l'avez compris, nous sommes tout à fait favorables à ce projet.

Anne et Benjamin GRUDET  
Ingénieurs en Agriculture